

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrêté du 17 juin 2025 fixant par pays et par groupe les taux de l'indemnité d'expatriation, de l'indemnité géographique et de fonctions spécifiques, de l'indemnité de résidence à l'étranger et de l'indemnité supplémentaire

NOR : EAEA2513839A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et la ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics,

Vu le code du service national, notamment son article L. 122-12 ;

Vu le décret n° 67-290 du 28 mars 1967 modifié fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger, notamment ses articles 2 et 5 ;

Vu le décret n° 2000-1159 du 30 novembre 2000 pris pour l'application des dispositions du code du service national relatives aux volontariats civils, notamment son article 46 ;

Vu le décret n° 2002-22 du 4 janvier 2002 modifié relatif à la situation administrative et financière des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger, notamment son article 4 (A, d) ;

Vu le décret n° 2022-896 du 16 juin 2022 modifiant les modalités de recrutement, de rémunération et de gestion des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger, notamment son article 22,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les montants mensuels de l'indemnité de résidence à l'étranger sont modifiés conformément au tableau figurant en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Les montants mensuels de l'indemnité d'expatriation et de l'indemnité géographique et de fonctions spécifiques sont modifiés conformément au tableau figurant en annexe du présent arrêté.

Art. 3. – Les montants mensuels de l'indemnité supplémentaire attribuée aux volontaires civils affectés à l'étranger sont modifiés conformément au tableau figurant en annexe du présent arrêté.

Art. 4. – Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2025.

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 juin 2025.

*Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des affaires financières,
A. MOROIS*

*La ministre auprès du ministre de l'économie,
des finances et de la souveraineté industrielle
et numérique, chargée des comptes publics,*

Pour la ministre et par délégation :

*Le sous-directeur
chargé de la 7^e sous-direction
de la direction du budget,*

L. PASQUIER DE FRANCLIEU

ANNEXE

Pays	Pourcentage
AFGHANISTAN	0,00 %
AFRIQUE DU SUD (autres villes)	0,46 %

Pays	Pourcentage
AFRIQUE DU SUD (Johannesburg, Pretoria)	0,46 %
ALBANIE	0,24 %
ALGERIE (Annaba, Constantine)	1,32 %
ALGERIE (autres villes)	1,32%
ALLEMAGNE (autres villes)	0,38 %
ALLEMAGNE (Berlin)	0,38 %
ALLEMAGNE (Hambourg)	0,38 %
ALLEMAGNE (Munich)	0,38 %
ANDORRE	0,62 %
ANGOLA	3,10 %
ANTIGUA-ET-BARBUDA	1,43 %
ARABIE SAOUDITE	0,38 %
ARGENTINE	4,81 %
ARMENIE	-0,44 %
AUSTRALIE (autres villes)	-1,72 %
AUSTRALIE (Sydney)	-1,72 %
AUTRICHE	1,07 %
AUTRICHE RP (Vienne - ONU)	1,07 %
AUTRICHE RP (Vienne - OSCE)	1,07 %
AZERBAIDJAN	0,00 %
BAHREIN	0,36 %
BANGLADESH	1,61 %
BARBADE	1,43 %
BELGIQUE	0,94 %
BELGIQUE RP (Bruxelles - OTAN-COPS)	0,94 %
BELGIQUE RP (Bruxelles - UE)	0,94 %
BENIN	0,62 %
BIELORUSSIE	1,56 %
BIRMANIE	3,39 %
BOLIVIE	0,47 %
BOSNIE-HERZEGOVINE	0,33 %
BOTSWANA	1,18 %
BRESIL (autres villes)	3,25 %
BRESIL (Brasilia)	3,25 %
BRESIL (Rio de Janeiro)	3,25 %
BRESIL (São Paulo)	3,25%
BRUNEI	1,22 %
BULGARIE	1,00 %

Pays	Pourcentage
BURKINA FASO	0,52 %
BURUNDI	3,48 %
CAMBODGE	0,35 %
CAMEROUN (autres villes)	0,43 %
CAMEROUN (Douala, Garoua)	0,43 %
CANADA (autres villes)	-1,13 %
CANADA (Ottawa)	-1,13 %
CANADA (Toronto)	-1,13 %
CANADA (Vancouver)	-1,13 %
CANADA RP (Montréal DFRA)	-1,13 %
CAP-VERT	0,43 %
CHILI	2,31 %
CHINE (autres villes)	0,73 %
CHINE (Hong-Kong)	0,33 %
CHINE (Pékin)	0,73 %
CHINE (Shanghai)	0,73 %
CHINE (Wuhan, Canton)	0,73 %
CHYPRE	0,52 %
COLOMBIE	5,70 %
COMORES	0,24 %
CONGO	0,71 %
CONGO RDC (autres villes)	1,81 %
CONGO RDC (Kinshasa)	1,81 %
COREE DU NORD	0,00 %
COREE DU SUD	-0,62 %
COSTA RICA	0,92 %
COTE D'IVOIRE	0,43 %
CROATIE	1,51 %
CUBA	9,21 %
DANEMARK	0,12 %
DJIBOUTI	1,41 %
DOMINIQUE	1,43 %
EGYPTE	6,22 %
EMIRATS ARABES UNIS (Abou Dabi)	0,35 %
EMIRATS ARABES UNIS (autres villes)	0,35 %
EQUATEUR	0,44 %
ERYTHREE	3,73 %
ESPAGNE	0,76 %

Pays	Pourcentage
ESTONIE	0,49 %
ESWATINI	0,46 %
ETATS-UNIS (Atlanta)	0,40 %
ETATS-UNIS (autres villes)	0,40 %
ETATS-UNIS (Boston)	0,40%
ETATS-UNIS (Chicago)	0,40 %
ETATS-UNIS (Hawaï)	0,40 %
ETATS-UNIS (Houston)	0,40 %
ETATS-UNIS (Los Angeles, Vandenberg)	0,40 %
ETATS-UNIS (Miami, F. Walt. B., Phil., Tampa)	0,40 %
ETATS-UNIS (New York)	0,40 %
ETATS-UNIS (Porto Rico)	0,40 %
ETATS-UNIS (San Diego)	0,40 %
ETATS-UNIS (San Francisco)	0,40 %
ETATS-UNIS (Washington, Norfolk, Fort Eustis)	0,40%
ETATS-UNIS RP (New York - ONU)	0,40 %
ETATS-UNIS RP (Washington - OEA)	0,40 %
ETHIOPIE	0,42 %
FIDJI	0,16 %
FINLANDE	0,24 %
GABON (autres villes)	0,52 %
GABON (Libreville)	0,52 %
GAMBIE	1,87 %
GEORGIE	-1,06 %
GHANA	2,53 %
GRECE	0,20 %
GRENADE	1,43 %
GUATEMALA	1,39 %
GUINEE	1,13 %
GUINEE EQUATORIALE	0,80 %
GUINEE-BISSAO	1,28 %
GUYANA	0,40 %
HAITI	4,42 %
HONDURAS	0,90 %
HONGRIE	2,38%
INDE (autres villes)	0,29 %
INDE (Bangalore)	0,29 %
INDE (Bombay, Calcutta)	0,29 %

Pays	Pourcentage
INDE (New Delhi)	0,29 %
INDONESIE	-1,43 %
IRAK (autres villes)	0,00 %
IRAK (Erbil)	0,00 %
IRAN	0,16%
IRLANDE	0,00%
ISLANDE	1,47%
ISRAEL	1,84 %
ITALIE (autres villes)	0,23 %
ITALIE RP (Rome - DFRA)	0,23 %
JAMAIQUE	2,23 %
JAPON (autres villes)	2,81 %
JAPON (Tokyo)	2,81 %
JERUSALEM	1,84 %
JORDANIE	0,53 %
KAZAKHSTAN (Astana)	1,09 %
KAZAKHSTAN (autres villes)	1,09 %
KENYA	1,02 %
KIRGHIZSTAN	1,96%
KOSOVO	0,24 %
KOWEIT	1,72%
LAOS	1,75 %
LESOTHO	1,03 %
LETONIE	0,72 %
LIBAN	1,01 %
LIBERIA	-3,15 %
LIBYE	0,75 %
LITUANIE	1,32 %
LUXEMBOURG	-0,31 %
MACAO	0,33 %
MACEDOINE	0,33 %
MADAGASCAR	0,91 %
MALAISIE	1,16 %
MALAWI	9,01 %
MALDIVES	3,64 %
MALI	0,33 %
MALTE	0,53 %
MAROC (Agadir)	1,07 %

Pays	Pourcentage
MAROC (autres villes)	1,07 %
MAURICE	3,86 %
MAURITANIE	1,78 %
MEXIQUE (autres villes)	0,53 %
MEXIQUE (Mexico)	0,53 %
MOLDAVIE	0,22 %
MONACO	0,71 %
MONGOLIE	0,63 %
MONTENEGRO	0,33 %
MOZAMBIQUE	0,36 %
NAMIBIE	1,28 %
NEPAL	0,90 %
NICARAGUA	1,30 %
NIGER	1,37 %
NIGERIA (Autres villes)	10,00 %
NIGERIA (Lagos)	10,00 %
NORVEGE (autres villes)	1,66 %
NORVEGE (Stavanger)	1,66 %
NOUVELLE-ZELANDE	-0,99 %
OMAN	0,35 %
OUGANDA	1,88 %
OUZBEKISTAN	3,13 %
PAKISTAN (autres villes)	4,61 %
PAKISTAN (Karachi)	4,61 %
PANAMA	0,35 %
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE	0,78 %
PARAGUAY	0,24 %
PAYS-BAS	-0,17 %
PEROU	3,08 %
PHILIPPINES	2,81 %
POLOGNE (autres villes)	3,49 %
POLOGNE (Cracovie)	3,49 %
PORTUGAL	0,32 %
QATAR	0,44 %
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1,66 %
REPUBLIQUE DOMINICAINE	0,00 %
REPUBLIQUE TCHEQUE	0,46 %
ROUMANIE	0,81 %

Pays	Pourcentage
ROYAUME-UNI (autres villes)	0,82 %
ROYAUME-UNI (Edimbourg)	0,82 %
ROYAUME-UNI (Londres)	0,82 %
ROYAUME-UNI (Sainte-Hélène)	0,00 %
ROYAUME-UNI RP (Londres - OMI)	0,82 %
RUSSIE (autres villes)	0,00 %
RUSSIE (Moscou)	0,00 %
RUSSIE (Saint-Petersbourg)	0,00 %
RWANDA	1,09 %
SAINT-CRISTOPHE-ET-NIEVES	1,43 %
SAINTE-LUCIE	1,43 %
SAINT-SIEGE	0,23 %
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES	1,43 %
SALVADOR	0,25 %
SAMOA	-0,20 %
SAO TOME-ET-PRINCIPE	0,52 %
SENEGAL	0,43 %
SERBIE	0,54 %
SEYCHELLES	3,51 %
SIERRA LEONE	3,21 %
SINGAPOUR	0,00 %
SLOVAQUIE	0,88 %
SLOVENIE	0,17 %
SOMALIE	0,00 %
SOUDAN	0,00 %
SOUDAN DU SUD	0,00 %
SRI LANKA	-0,17 %
SUEDE	3,23 %
SUISSE (autres villes)	-0,56 %
SUISSE (Genève)	-0,56 %
SUISSE (Zurich)	-0,56 %
SUISSE RP (Genève - DSMT)	-0,56 %
SUISSE RP (Genève - ONU)	-0,56 %
SURINAME	0,86 %
SYRIE	0,00 %
TADJIKISTAN	1,67 %
TAIPEI	0,43 %
TANZANIE	2,26 %

Pays	Pourcentage
TCHAD	2,23 %
THAÏLANDE	1,42 %
TIMOR ORIENTAL	-1,43 %
TOGO	0,71 %
TRINITE-ET-TOBAGO	1,46 %
TUNISIE	0,71 %
TURKMENISTAN	0,72 %
TURQUIE (Ankara)	1,14 %
TURQUIE (autres villes)	1,14 %
TURQUIE (Izmir)	1,14 %
UKRAINE	1,91 %
URUGUAY	-0,68 %
VANUATU	0,80 %
VENEZUELA	0,00 %
VIETNAM	0,24 %
YEMEN	0,00 %
ZAMBIE	1,88 %
ZIMBABWE	0,99 %